

Talents des cités

Communiqué de presse
24 Juillet 2015

Deux lauréats distingués en Corse

En juin et juillet, 22 jurys organisés dans toute la France par BGE désigneront les lauréats régionaux du concours Talents des Cités 2015. Au total une quarantaine de créateurs d'entreprise et de porteurs de projets issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, seront récompensés et se verront attribuer le label « Talents des Cités ».

Les jurys viennent de désigner les **deux lauréats régionaux de l'édition 2015 du concours Talents des Cités en Corse** parmi une sélection de candidats auditionnés pour présenter leur projet d'entreprise.

Pour évaluer ces candidats faisant tous l'objet d'un accompagnement par un organisme d'aide à la création d'entreprise, les jurys ont étudié leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur leur quartier (création d'emplois et de lien social). Ils ont désigné :

Bouchra GUEDDOU, lauréate dans la catégorie « Création » et **Alléaume LE SAINT**, lauréat dans la catégorie « Emergence » remportent respectivement un prix de 2000€ et 1000€, ainsi qu'une campagne de communication régionale.

Catégorie CRÉATION	BOUCHRA GUEDDOU Pour LA FLEUR D'ORANGER – AJACCIO (20) – QUARTIER SAINTE-LUCIE
Âge	45 ans
Parcours	Formée aux métiers de la vente, Bouchra GUEDDOU a travaillé dans le domaine administratif, le commerce, et les services à la personne. En 2006, elle se lance dans une reconversion professionnelle dans le secteur de la restauration et obtient un CAP cuisine et un CAP pâtisserie. Ses diplômes en poche, elle occupe les postes de cuisinière pour particuliers, commis et chef de partie puis travaille dans la restauration collective.
L'idée	Ouvrir une pâtisserie-salon de thé avec un service traiteur
L'entreprise	Cuisinière aguerrie, Bouchra GUEDDOU a pratiqué son art dans différents types d'établissements de l'île de Beauté. Son rêve : ouvrir son propre établissement. Elle l'a réalisé au printemps dernier en ouvrant LA FLEUR D'ORANGER, un salon de thé, pâtisserie, traiteur. Au menu de cet établissement situé dans le quartier Sainte-Lucie : spécialités orientales sucrées et salées à consommer sur place ou à emporter pour les particuliers et les professionnels. Ses pâtisseries artisanales, elle les réalise à partir de recettes revisitées et préparées avec des produits locaux comme les châtaignes ou les clémentines. LA FLEUR D'ORANGER proposera aussi une cuisine innovante avec un concept inédit à Ajaccio : le couscous bar. L'idée : composer son couscous au gré de ses goûts et ses envies en choisissant ses ingrédients. Désireuse de faire découvrir son métier et sa passion : la jeune Corse entend également organiser des ateliers découverte et des cours de pâtisserie. Bouchra GUEDDOU est accompagnée par BGE Corse.

Catégorie ÉMERGENCE	ALLÉAUME LE SAINT Pour ENTREPRISE LE SAINT – BASTIA (20) – QUARTIER SUD
Âge	23 ans
Parcours	Titulaire d'un CAP maçonnerie, Alléaume LE SAINT a travaillé plusieurs années dans le BTP en Languedoc-Roussillon avant de s'installer en Corse où il a occupé quelques emplois dans ce secteur.
L'idée	Proposer un service d'entretien et de rénovation de sépultures
L'entreprise	Sur la route qu'emprunte quotidiennement Alléaume LE SAINT se trouvent plusieurs cimetières. Déformation professionnelle, le jeune maçon bastiais pense aux travaux de réparation ou de rénovation que nécessiteraient certaines sépultures. Le temps qui passe et les intempéries occasionnent des dégâts à ces monuments funéraires qui peuvent être définitivement dégradés voire même détruits. L'âge, l'éloignement ou le manque de temps ne permettent pas toujours de s'occuper de l'entretien des sépultures de proches et d'entretenir ainsi leur mémoire. Un constat qui a conduit Alléaume LE SAINT à créer son entreprise d'entretien et de rénovation de monuments funéraires. Réfection des maçonneries, nettoyage des marbres, arrachage des mauvaises herbes, fleurissement des tombes... la société LE SAINT proposera une large palette de services. L'entreprise qui sera lancée à la rentrée réalisera ses prestations dans les cimetières de Haute-Corse. Alléaume LE SAINT est accompagné dans sa création d'entreprise par BGE Corse.

**Ces deux lauréats concourent pour le Prix National Talents des Cités
et pour le « Grand Prix » et la « Mention spéciale » Talents des Cités 2015**

Le 24 septembre : le jury national désignera une dizaine de lauréats nationaux parmi les lauréats régionaux. Chacun recevra un prix de 7000€ et bénéficiera du parrainage d'un des partenaires de *Talents des Cités*.

Le 24 octobre : le « Grand Prix Talents des Cités 2015 » et la « Mention spéciale 2015 » seront dévoilés au cours de la remise des prix, unique cérémonie organisée dans le cadre prestigieux de l'hémicycle du Sénat. Les deux lauréats seront récompensés par un prix de 5000€.

À propos de Talents des Cités

À l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, le concours *Talents des Cités* est organisé par le réseau d'accompagnement BGE, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés : **le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), Epareca, le Groupe Safran, la fondation EDF, le Groupe Casino, la fondation SFR, FinanCités, le Club XXI^e siècle, Public Sénat, France Télévisions et Radio France.**

Chaque année, il valorise les initiatives des femmes et des hommes des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Les lauréats distingués partout en France reçoivent un soutien financier. Ils participent ensuite à une phase nationale qui distingue une dizaine de lauréats, lors d'une remise des prix qui se déroule chaque année dans l'Hémicycle du Sénat.

Pour en savoir plus :

www.talentsdescites.com